

ANNÉE 2016

RAPPORT D'ACTIVITÉS FATOM



FONDATION ATEF OMAÏS

Aimer c'est partager

SANTÉ

ÉDUCATION

CULTURE

ENVIRONNEMENT

LES ZONES D'INTERVENTION DE LA FATOM



Côte d'Ivoire

Burkina Faso

Bénin

Niger

France - Pays de Loire



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016

Sommaire

Avant-propos.....	P.4
Introduction.....	P.5
Contexte socio-politique et économique.....	P.6
Mission et objectifs de la Fondation ATEF OMAÏS.....	P.15
Avantages comparatifs de la Fatom dans ses domaines d'intervention..	P.17
Opérationnalisation des actions de la Fatom.....	P.18
Développement des activités.....	P.20

AVANT - PROPOS

Cela fait aujourd'hui sept ans que ma famille et moi avons décidé officiellement d'apporter notre soutien au développement humain durable à travers la création de la fondation ATEF OMAÏS (FATOM) en novembre 2009. Comme vous le savez, notre institution participe à l'amélioration de la qualité des services publics tout en touchant directement les populations (notamment les plus vulnérables), dans les domaines de: la Santé, l'Éducation, la Culture et l'Environnement (Hygiène et assainissement). Les actions de notre fondation sont perceptibles dans

les pays où elle a des représentations : en Côte d'Ivoire, au Bénin, au Burkina Faso, au Niger et en France-Pays de Loire.

Pour réussir sa mission, la FATOM bénéficie de l'appui d'un réseau de partenaires du secteur privé (une centaine d'entreprises), d'institutions nationales (gouvernements, ministères, collectivités locales et territoriales...), de bilatéraux/multilatéraux et chambres consulaires (OMS, UNFPA, ONU-Femmes, Ambassades, etc.), et de la société civile. À ce jour, ces différents partenariats nous ont permis de réaliser des projets qui totalisent plus de 2,2 milliards de FCFA TTC d'investissement (dont 600 millions de FCFA TTC pour l'année 2016) réparti dans les différents secteurs de notre mandat.

Le succès de notre Fondation provient des efforts remarquables de ses bénévoles et volontaires dévoués, de son personnel, des membres de son conseil d'administration, ainsi que de ses très généreux donateurs. Il s'appuie aussi sur un véritable suivi-évaluation et une documentation systématique.

Pour poursuivre et renforcer davantage nos actions afin de réduire les inégalités et vulnérabilités, l'appui des autorités nationales nous est indispensable, notamment dans nos quêtes en vue de l'obtention de l'Accord d'Établissement et de la reconnaissance en Utilité Publique.

Avec la Paix, la cohésion sociale et la croissance économique retrouvées, j'ai foi en une Côte d'Ivoire émergente à l'horizon 2020.

Mme Zanouba OMAÏS
Présidente de la Fondation
Atef OMAÏS

Mme Zanouba OMAÏS
Présidente, Fondation ATEF OMAÏS
Aimer c'est partager

INTRODUCTION

Le 1er Novembre 2009 s'est réunie en séance plénière l'assemblée générale qui a élu son bureau exécutif comme suit :

Présidente



Mme Zanouba OMAÏS

Vice Président



M. Philippe DELANNE

Secrétaire Général



M. Ramzi OMAÏS

Secrétaire Générale Adjointe



Mme Houda OMAÏS AJAMI

Trésorier Général



M. Nabil AJAMI

Trésorier Général Adjoint



M. Ahmed OMAÏS

Commissaire aux Comptes
Titulaire



M. AKA HOBA

Commissaire aux Comptes
Adjoint



Cabinet EICI (Epsilon International
Consulting Côte d'Ivoire)

Conseil Juridique



SCPA SAKHO-YAPOBI-FOFANA

Elle a délégué la responsabilité de la gestion au quotidien du bureau exécutif au Vice-Président et au Secrétaire Général qui assure la direction exécutive. Il a été admis aussi le principe selon lequel les activités à conduire pourront faire l'objet du recrutement de consultants sur des bases : temporaire et ad hoc.

Ce rapport fait état de l'ensemble des activités menées et financées par la Fondation en 2016 avec le soutien des entreprises privées, des institutions nationales/ internationales et des particuliers.

Contexte socio-politique et économique

SITUATION SOCIO-POLITIQUE

Le maintien de la stabilité politique de la Côte d'Ivoire observée ces dernières années a fourni en 2016 des conditions propices à une amélioration de l'État de droit. La promulgation, le 8 Novembre 2016 de la nouvelle constitution, créant la 3ème République de la Côte d'Ivoire, tourne définitivement la page d'une décennie de crise politico-militaire en clarifiant les conditions d'éligibilité du président. Elle vient également renforcer le pouvoir des différentes institutions (l'institutionnalisation de la chambre des rois et chefs traditionnels, la création du poste de vice-président et d'un Sénat, l'extension du domaine de compétence du Conseil Économique et Social à l'environnement, etc.) et favoriser la Paix, la stabilité et l'égalité pour une nation forte. Les législatives du 18 décembre 2016, marquent le début du processus de mise en place de cette 3ème république.

Le contexte social, quant à lui, reste marqué par une pauvreté qui, bien que régressant (passant de 51% en 2011 à 46% en 2016, permettant ainsi à 1 500 000 Ivoiriens de sortir de la pauvreté), demeure toujours importante (notamment en milieu rural où elle atteint 56,8% - source PND 2016-2020). Cette pauvreté

nourrit les clivages entre groupes de revenu, mais aussi entre populations urbaines et rurales auxquels doit faire face l'État de Côte d'Ivoire.

Les débats sur la toile relatifs à la cherté de la vie à l'insécurité, à la corruption, au hold-up de la soldatesque en sont l'illustration.

À cela s'ajoute la question de l'emploi qui reste préoccupante dans la mesure où les emplois en Côte d'Ivoire sont en majorité précaires et fortement concentrés dans le secteur informel (93,4%). Les jeunes en sont les premières victimes, à hauteur de 12%. L'AGEPE, révèle que les jeunes de moins de 35 ans, qui constituent 64% de la population, sont frappés d'un taux de chômage estimé à 25%. La durée du chômage est supérieure à 3 ans pour 45% des chômeurs âgés de 14-35 ans (ce qui amène bon nombre de jeunes à occuper des emplois précaires très peu rémunérés dans le secteur informel afin de survivre) et 53,6% des revenus salariaux sont en dessous du SMIG qui est de 60 000 FCFA. De plus, l'inadéquation entre la formation et les besoins réels du marché du travail rend difficile l'insertion d'une bonne partie de cette jeunesse.

Pour y remédier, le gouvernement



Jeunes filles d'un quartier précaire à Abidjan



Jeunes apprentis mécaniciens



Jeune gérant de cabine

a entrepris d'importants programmes et projets visant à résorber le chômage. Il s'agit : du Programme d'Aide à l'Embauche (PAE), du Programme Spécial de requalification et de mise en adéquation emploi-formation, du Programme d'Appui à l'amélioration de l'Employabilité et de l'insertion des jeunes diplômés de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur (PAAEIJ), le Fonds National de la Jeunesse, le PEJED-DEC, etc. Ces réformes ont permis entre 2012-2016: la création de 2 621 168 emplois (dont 600 000 emplois en 2016), des opportunités de stage, de formations et

d'apprentissage à plus de 27 600 jeunes de 18 à 30 ans dans 1295 entreprises pour un taux d'insertion de 50 % (AIP).

Dans son PND 2016-2020, le gouvernement ivoirien avec l'appui de ses partenaires entend résorber le chômage à travers l'amélioration de l'employabilité des diplômés et l'accroissement de la productivité du travail qui reste fortement lié aux conditions de travail et de vie des personnels employés.

SITUATION ÉCONOMIQUE



Zone Industrielle de Port-Bouët, Abidjan

En 2016, l'économie ivoirienne continue sur sa lancée amorcée depuis 2012 (date du retour à un climat politique et sécuritaire apaisé) avec un taux de croissance du PIB de 8,5% par an en moyenne (entre 2012 et 2016), soit l'une des meilleures performances d'Afrique subsaharienne (Banque mondiale). Ce dynamisme a été porté notamment par l'agriculture d'exportation (café, cacao, coton, anacarde, etc.), l'extraction minière (pétrole, or, manganèse, diamant, etc.), les Bâtiments et Tra-

vaux Publics (BTP avec un accroissement de 8,1% en moyenne par an), le secteur des services et l'amélioration de son climat des affaires (la propulsant de la 167e position sur 189 pays dans le rapport « Doing Business » de 2014 à la 142e dans celui de 2016). Ces résultats sont également le fruit de la mise en œuvre du Plan National de Développement PND 2012-2015 et des réformes politiques (qui ont permis de rétablir l'État de droit et les libertés civiques).

La politique budgétaire est

marquée par l'augmentation des investissements et la prise en charge des autres besoins de développement. En effet, adopté le 28 septembre 2016 en Conseil des ministres, le budget 2017 estimé à 6501,4 milliards de FCFA (en hausse de 11,8% par rapport à 2016) reflète l'ambition du gouvernement de promouvoir une croissance économique forte, durable et inclusive.

Ce budget table en partie sur une mobilisation des ressources intérieures de 5 248 milliards de FCFA

composées à 63,7% de ressources fiscales, d'emprunts sur les marchés monétaires et financiers pour 23,4%, de ressources non fiscales pour 2,6% et de recettes du trésor pour environ 10,3% (www.gouv.ci).

De plus, le nombre d'emplois générés entre 2015 et 2016 est passé de 6533 à 6634 et celui des sociétés agréées de 186 à 225 (source CEPICI).

Le gouvernement a adopté un nouveau PND pour la période 2016-2020 d'un coût global de 30 000 mil-



Usine de transformation du cacao

liards de FCFA (voté en assemblée nationale le 24 décembre 2015) qui sera financé à 62,4% par le secteur privé. Il prévoit de grandes réformes structurelles visant à transformer l'économie ivoirienne actuelle en une économie industrialisée avec comme moteurs : les pôles de compétitivité, la transformation de produits de base et l'exportation ainsi qu'une meilleure rétribution des fruits de la croissance.

En dépit de ce contexte favorable et des efforts des autorités ivoiriennes unanimement salués par les communautés financières internationales

(FMI, Banque Mondiale, BAD), la Côte d'Ivoire doit relever de nombreux défis, notamment dans le domaine de la lutte contre la corruption et de l'amélioration de l'environnement des affaires, afin de retrouver pleinement son statut de moteur de la croissance économique régionale. Une meilleure redistribution de la croissance et l'intégration des questions de genre sont également nécessaires pour l'amélioration durable des indices de développement et bien sûr l'atteinte de l'émergence.

LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION

Le désir de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020 a amené le gouvernement ivoirien à ne ménager aucun effort dans le secteur de l'Éducation en vue d'en faire un moteur de développement durable. Des efforts budgétaires ont été consentis afin de remettre sur de bons rails le système éducatif ivoirien. Ainsi, la part du PIB alloué à l'éducation est passée de 4,1% en 2012 à 5% en 2016, selon la Banque Mondiale. Sur la période 2011-2016, l'action gouvernementale en matière d'Éducation s'est articulée autour de quatre axes qui sont :

- l'accès aux infrastructures éducatives par :
 - i) la construction de 19 249 salles de classe du primaire (38,95% du taux d'accroissement), 170 établissements secondaires (68,54% du taux d'accroissement), 100 logements pour les instituteurs, 02 CAFOP et des infrastructures administratives (bureaux d'IEP);
 - ii) la réhabilitation de 9 collèges, 29 lycées, 12 salles de professeurs, 3616 classes du primaire et du préscolaire, 09 CAFOP et des structures centrales (le Centre National de Matériels Scientifiques, les Directions régionales, la Direction de l'Orientation et des Bourses, la Direction de l'Encadrement des Établissements Privés) et ;
 - iii) l'équipement de ces



École maternelle Aliodan, Marcory

infrastructures à travers l'acquisition de 559 013 tables-bancs, 107 véhicules, 311 matériels de reprographie, 1262 matériels informatiques et la distribution de plus de 13 480 000 kits scolaires.

- La qualité par : i) le recadrage des programmes éducatifs ; ii) l'adoption d'un Cadre d'Orientation du Curriculum (COC) ; iii) la prise d'un décret pour l'introduction des Technologies de l'Information et de la Communication dans l'Éducation (TICE) comme la 14ème discipline d'enseignement ; iv) l'initiation des jeunes à la culture de l'entrepreneuriat ; v) la formation continue de 121 608 enseignants du public et du privé ; vi) le recrutement de 44 940 personnels dont 34 597 enseignants du primaire et 5557 du secondaire ; vii) l'intégration progressive des écoles islamiques dans le système éducatif formel ; viii) la mise en vigueur de la Politique de Scolarisation Obligatoire des enfants de 6 à

16 ans (effective depuis la rentrée scolaire 2015-2016 et visant à permettre à 5 992 042 enfants d'être scolarisés d'ici 2025) pour un coût global de 700 milliards de FCFA ; etc.

- L'environnement scolaire par : i) la prise d'une mesure instaurant les journées nationales de salubrité à l'école ; ii) le retour du port de l'uniforme et du salut aux couleurs ; iii) l'interdiction des activités syndicales pour les élèves et ; iv) la destruction des zones de nuisance aux abords de certains établissements (débits de boissons, fumeurs, etc.)

- La gouvernance par : i) l'immatriculation de tous les élèves et l'inscription en ligne ainsi que l'établissement d'une carte d'identité scolaire unique pour les élèves du secondaire ; ii) l'admission en 6ème à 85 points, soit 10/20 de moyenne, depuis 3 ans ; iii) la restructuration et la responsabilisation du COGES ; iv) le respect scrupuleux de la date de la rentrée scolaire avec démarrage effectif des enseignements ; v) la codification des postes (CODIPOST) pour rationaliser la gestion des ressources humaines ; vi) la redynamisation de l'inspection générale devenue un véritable instrument de conseil, d'encadrement et d'évaluation ; etc.

Tous ces efforts ont permis une amélioration des performances scolaires : i) l'amélioration du Taux Net de Scolarisation (TNS), qui est passé de 72,6% en 2011-2012 à 87,8% en 2015-2016; ii) l'amélioration des taux de réussites aux examens scolaires sur la période 2011-2016 (le taux de réussite au CEPE est passé de 58,70 % à 83,33 %, celui du BEPC de 16,88 % à 59,11 % et celui du BAC de 20,25 % à 42,38 %) ; iii) la baisse du taux d'analphabétisation des adultes qui est passé de 51% (en 2011) à 43,8% (en 2016) et ; iv) l'accès à la scolarisation de la jeune fille.

Cependant, la préscolarisation et l'enseignement secondaire général et technique demeurent des phénomènes urbains. Les zones rurales n'y ont pas suffisamment accès. De plus, le nombre d'élèves sans extrait d'acte de naissance a considérablement augmenté surtout dans le primaire. Les besoins en enseignants sont réels (déficit de 6500 enseignants par an selon les Résultats de l'Étude du Système de l'Éducation Nationale- RESEN 2014) puisque dans certaines zones, des postes encore vacants

restent à pourvoir vu l'évolution des effectifs d'élèves. Les ratios élèves/salles de classe et élèves / groupes pédagogiques sont encore élevés. Même si les résultats aux examens scolaires sont en nette progression, les redoublements (15% en 2016) et les cas d'abandon sont des obstacles à la fluidité du système éducatif.

Afin de pallier ses obstacles, la construction des collèges de proximité avec pour corollaire le recrutement d'enseignants mérite d'être accélérée pour rapprocher les établissements scolaires des populations. Idem

pour l'élaboration d'un projet de loi d'orientation du système éducatif et une meilleure désarticulation du système d'état civil, d'une nouvelle politique des bibliothèques scolaires. De plus pour un système éducatif performant, la mise en place d'un Fonds National de l'Éducation alimenté par la parafiscalité contribuerait davantage à un développement scolaire durable.

L'implication de la société civile à ces défis est une priorité. Cela nécessite une plus grande coordination et une meilleure écoute.



Écoliers à l'EPP amitié Libanaise à Soubré

LE SECTEUR DE LA SANTÉ

L'analyse de la situation sanitaire actuelle révèle des problèmes et des défis pour lesquels, le Gouvernement ivoirien à travers le ministère en charge de la santé se doit d'intensifier les interventions pour lever les goulots d'étranglement, et rendre performants les soins de santé primaires en vue de s'inscrire dans les perspectives des Objectifs de Développement Durable (ODD) pour l'après 2016. En effet, le pays a réalisé peu de progrès dans la lutte contre la mortalité maternelle, passant de 745 en 1990 à 645 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2016 soit une évolution de 13,4 % en 26 ans avec un taux annuel de 0,6 % contre 44 % au niveau mondial (en 2012, ce taux était estimé à 614 décès pour 100 000 naissances vivantes). Les données montrent un taux de CPN4 qui se situe à 38,4 % en 2015 contre 34,76 % en 2014 avec des taux inférieurs à 30 % dans certaines régions telles que le Worodougou, le Haut-Sassandra,

et le Kabadougou-Bafing. Le taux d'accouchements assistés par un personnel qualifié qui est de 54,65 % reste faible par rapport à l'objectif national de 80%, et varie selon les régions sanitaires. Ces taux sont de 39 % dans le Boukani-Gontougo, 38 % dans le Gbêkè, 40 % dans le Tonkpi, 42 % dans le Cavally-Guemon et 45 % dans le Haut-Sassandra.

Pour pallier ces insuffisances, des actions en faveur de l'amélioration de la santé maternelle ont été réalisées par le pays. Un arrêté portant obligation de notification des cas de décès maternels et l'institutionnalisation des revues et la création du Comité National de Surveillance des Décès maternels et de Riposte (SDMR) a été signé en août 2015.

Le pays s'est investi à : (i) renforcer le fonctionnement des services de santé maternelle à travers la réhabilitation, l'équipement de maternités et des blocs opéra-



Mère et enfant à la maternité de Koumassi Divo

toires ainsi que l'intégration des services de santé de la reproduction; (ii) renforcer les compétences des prestataires en Soins obstétricaux et néonataux d'Urgence (SONU) et à la prise en charge holistique des violences basées sur le genre y inclut les mutilations génitales féminines, des fistules obstétricales ainsi que l'extension de l'offre de planification familiale.

Ainsi, 43 maternités et 2 blocs opératoires ont été réhabilités et équipés avec le renforcement des compétences des prestataires de soins (SONU, PF, Revue des Décès Maternels, PCIMNE, PFE). De même, 2180 femmes porteuses de fistules obstétricales ont été opérées gratuitement.

L'adoption du PNDS 2016-2020 traduit la volonté du pays de garantir à tous les citoyens et particulièrement les personnes les plus vulnérables, un état de santé leur permettant de contribuer de manière plus efficace à l'œuvre collective de relance du processus de développement de la nation.

Les principales interventions retenues dans le PNDS

sont orientées vers le renforcement du système de santé, la lutte contre la maladie, la réduction de la mortalité maternelle et infantile, la promotion de la participation communautaire et la médecine de proximité.

Ce plan constitue pour les cinq années à venir, la boussole, qui va désormais orienter tous les acteurs du secteur sanitaire national, pour l'amélioration de la santé et du bien-être de la Côte d'Ivoire.

D'un coût global estimé à 2 391 678 907 329 FCFA, dont 23 % en dépenses d'investissement et 77% en dépenses de fonctionnement, l'exécution de ce PNDS permettra non seulement de recréer les conditions d'un développement harmonieux et cohérent du secteur sanitaire, mais aussi de satisfaire les besoins essentiels de la population en matière de santé.

La mise en œuvre de ce plan nécessite d'une part son appropriation par tous les acteurs des secteurs public et privé, de la société civile et les partenaires au développement.

LE SECTEUR DE LA CULTURE

La culture est une conquête permanente de l'homme pour son bien-être et sa liberté. Elle joue un rôle transversal dans la réalisation des objectifs du développement durable. La Côte d'Ivoire, après une décennie de crise, s'est inscrite dans un processus de normalisation de la vie socio-politique et économique avec l'avènement de son Excellence, Monsieur Alassane Ouattara au pouvoir

d'État. Sur la base de ces priorités gouvernementales, le Ministère de la Culture et de la Francophonie a entrepris des actions visant à: réconcilier les Ivoiriens, reconstruire la Côte d'Ivoire, mais en même temps produire au sein de la culture des ressources et des richesses pour le bénéfice des acteurs du secteur. Ainsi on note entre autres:



La danse du Boloye (village de waraniéré)

la réhabilitation/rénovation des infrastructures culturelles: le Palais de la culture à Abidjan (25 milliards de FCFA), le Centre culturel Jacques Aka de Bouaké (300 millions de FCFA), le Centre d'Actions Culturelles d'Abobo (301 millions de FCFA), des Centres de Lecture et d'Animation Culturelle (CLAC) dans le Nord de la Côte d'Ivoire et la construction et l'équipement de: 3 Lycées d'Enseignement Artistique - LEA (Abidjan, Yamoussoukro et Abengourou) et 9 Centres Techniques des Arts Appliqués (CTAA);

la restructuration du Bureau Ivoirien des Droits d'Auteurs - BURIDA avec la mise en place d'un Conseil d'Administration en 2015 et la hausse des droits d'auteurs passant de 322 807 748 FCFA en 2013 à plus d'un milliard de FCFA (réparti entre les sociétaires);

l'obtention d'une pension présidentielle de 300 000 FCFA par mois à 45 anciennes gloires de la culture et l'assurance maladie et retraite pour les artistes socié-

taires du BURIDA;

la création du Fonds de Soutien aux Industries Cinématographiques et du Fonds de Soutien à la Culture et à la Création Artistique;

l'organisation de festivals (du zanzan, vacances culture, les arts sacrés des savanes, le MASA, l'appui au FÉMUA, etc.) et autres activités culturelles (la semaine nationale des arts et de la culture, le Popo carnaval, le Salon du livre à Abidjan, etc.);

L'inscription de la ville historique de Grand-Bassam (en juin 2012) au Patrimoine mondial de l'UNESCO et le Balafon pentatonique «Djéguélé» sur la liste représentative



Soro Katié fabricant de Balafond à Korhogo

du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO (décembre 2012);

Malgré les progrès accomplis depuis 2012, les défis actuels portent sur la protection du patrimoine culturel national et la lutte contre le trafic illicite des biens culturels. De plus, l'enseignement artistique et culturel est confronté aux problèmes liés à l'inégal accès des populations aux structures de formation artistique et culturelle d'une part et d'autre part à l'inadéquation des curricula de formation en conformité avec le bassin des emplois et l'évolution technologique. Les lieux de diffusion culturelle qui restent inégalement répartis

sur le territoire, mal équipés et vétustes, freinent la valorisation et la conservation des collections.

L'adoption, par le parlement ivoirien, de nouvelles lois et réglementation (la loi portant sur la politique culturelle du 14 juillet 2014, la loi portant sur l'apolitique de l'industrie cinématographique du 14 juillet 2014, et la loi portant politique du livre du 20 juillet 2014) mise en vigueur depuis 2015, donne à l'État les moyens de faire de la culture une économie qui ambitionne de créer des milliers d'emplois et produire entre 5 et 7% du PIB, faisant d'elle un secteur rentable.

LE SECTEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Hygiène et assainissement

L'accès à l'eau, l'hygiène et à l'assainissement constitue un enjeu sanitaire, environnemental, mais aussi de réduction de pauvreté ou d'égalité des sexes.

a- Hygiène et accès à l'eau potable

Entre 2012 et 2016, de nombreux travaux ont été réalisés en collaboration avec l'Office National de l'eau potable (Onep) et l'Office national de l'assainissement et du drainage (Onad). Ce qui traduit la volonté de cette société de s'engager résolument dans l'atteinte des objectifs visés par la Côte d'Ivoire pour être émergente à l'horizon 2020. En matière d'accès aux services sociaux de qualité dans l'équité, de façon générale, les investissements de l'État en matière d'eau potable ont connu une nette progression. Ils sont passés de 0,3% sur la décennie 2000 - 2011 à plus de 7% sur la période 2012 -2016 et ont permis d': i) équiper 46 localités en eau potable; ii) renforcer la production d'eau potable du District des Montagnes et du District des Savanes; iii) d'équiper la filière de traitement de Bonoua 1; iv) réhabiliter et renforcer les capacités de nombreuses stations (Bouaké Loka, Duekoué, Korhogo, Kimoukro, Aboisso, Séguéla, Odiénné...). Au niveau



de l'accès à l'eau potable, l'on a enregistré la construction de 794 pompes et châteaux d'eau ainsi que l'entretien de 11.446 pompes à motricité humaine, la construction du barrage de Soubré, entre autres et qui ont permis d'accroître significativement l'accès des populations à une hydraulique humaine améliorée. Par ailleurs, le réservoir de la station de traitement de la ville d'Abidjan bénéficie désormais d'un stockage de 10.000 m³ au sol.

Cependant l'accès des populations à l'eau du robinet dans leurs concessions est plus fréquent en milieu urbain (63%) qu'en milieu rural (7%). Plusieurs facteurs à savoir: le coût des raccordements, le nombre limité des branchements sociaux, la faiblesse des revenus des couches défavorisées limitent l'accès des ménages à l'eau potable. Pour y remédier, l'État, dans le cadre du Programme national d'hydraulique villageoise (pnhv), a entrepris la réparation de 5000 pompes et l'exploitation de 17000 points d'eau sur 23 000 forages réalisés. Ce qui permet aujourd'hui de couvrir 76% des besoins actuels en milieu rural.

b- Assainissement

En matière d'assainissement, le cadre institutionnel s'est étoffé, l'Office National de Drainage et de l'Assainissement (Onad) ainsi que le Fonds national de drainage et de l'assainissement (Fnad) ont été créés et mis en route. Ces dispositions ont permis de renforcer l'efficacité du système d'assainissement et de drainage des grandes agglomérations notamment le District d'Abidjan.

Par ailleurs, d'importants travaux portant sur la construction et la réhabilitation des ouvrages d'assainissement et de drainage dans les communes d'Abidjan ont été réalisés. Ce sont entre autres la réhabilitation des ouvrages d'assainissement et de drainage au niveau du bassin du Gourou et du Carrefour de l'Indénié, la réhabilitation de 36 stations et la construction de 6 nouvelles stations, l'extension de réseaux et raccordements de 3000 ménages. Sans omettre la construction d'une station de désodorisation à Port Bouët permettant la remise en service du collecteur transitant les eaux du nord de la ville jusqu'au rejet en mer.



Mission et objectifs de la Fondation Atef OMAÏS

La FATOM a pour mission de soutenir les actions de développement dans les pays où elle intervient (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Niger et France-Pays de Loire) au travers notamment d'appuis aux renforcements des services sociaux de base et de la gouvernance économique. Pour ce faire, elle mobilise de nombreux acteurs du secteur privé et public dans les domaines de la Santé, de l'Éducation, de la

Culture et de l'Environnement (hygiène et assainissement). Ses principaux atouts sont : un réseau d'entreprises (une centaine) solidaires et engagées, des partenariats avec : la société civile, le gouvernement, les institutions bilatérales et multilatérales, des équipes d'experts et

de consultants et un bureau dans 5 pays (composés de bénévoles et salariés), un système d'information et de communication (sites et portails informatiques) assurant un réseautage et garantissant un suivi-évaluation des programmes et projets.

Santé



La FATOM contribue au renforcement de l'offre des services sociaux :

Par la construction/réhabilitation des infrastructures de santé et le renforcement des plateaux techniques

En s'engageant dans la lutte contre les malformations maxillo-faciales à travers l'organisation

de campagnes d'opérations gratuites.

Par des actions de prévention, contre les cancers féminins (du sein, des ovaires et du col de l'utérus) grâce à la promotion des dépistages, la sensibilisation et la lutte contre les fistules

Éducation



Pour permettre au secteur privé ivoirien de continuer à jouer un rôle important dans la création de richesse, il est nécessaire de disposer d'un service éducatif de qualité, et d'œuvrer à la réinsertion socio professionnelle des jeunes. Cela passe par:

Le renforcement des capacités des structures éducatives et d'appui à la formation professionnelle;

l'appui à la scolarisation à travers la distribution de kits scolaires et la construction/réhabilitation d'établissements publics;

l'appui à l'insertion socio-professionnelle des jeunes (microprojets);

l'alphabétisation et la formation qualifiante et à l'autonomisation des jeunes filles et femmes en situation précaire et notamment dans les foyers et orphelinats ;

Culture

L'approche culturelle est importante pour une connaissance holistique de son environnement. La Côte d'Ivoire dispose d'un patrimoine culturel très riche que la Fondation a à cœur de valoriser à travers:



- L'appui aux artistes et la promotion de ce patrimoine via les ouvrages qu'elle produit. Ainsi, des guides et carnets culturels sont rédigés et publiés à ces fins

et contribuent, en consacrant l'intégralité des bénéfices des ventes, à nos actions en faveur des plus vulnérables;



Jeune danseuse de Kouroubi.

- La conception de portails informatique pour les collectivités locales (Mairie de Gagnoa, Mairie

d'Attécoubé, Mairie de Koumassi, Mairie de Bouaké, Mairie d'Abengourou, etc.);

- La diffusion des informations au travers des sites internet: www.aniama.net et www.tourismeculture.ci (administré pour ce dernier conjointement avec Côte d'Ivoire Tourisme) qui sont des vitrines de l'ambition culturelle et touristique de la Fondation vis-à-vis de la

Côte d'Ivoire. Pour l'ensemble de ces sites internet, on enregistre 1 557 462 visites dans l'année, ce qui permet, grâce aux blogs et réseaux sociaux, de promouvoir nos actions et de mobiliser des partenaires.

Environnement

L'assistance de la FATOM reste focalisée essentiellement sur l'hygiène, l'eau et l'assainissement pour répondre aux besoins des populations vulnérables. C'est ainsi que, pour l'ensemble de nos 13 structures sanitaires et 15 établissements

scolaires, nous avons aménagé 187 latrines, w.c. et toilettes, 37 douches et 5 points d'eau afin de contribuer à améliorer l'hygiène et l'assainissement.

Avantages comparatifs de la Fatom dans ses domaines d'intervention

La FATOM intervient depuis huit ans dans cinq pays grâce aux financements mobilisés auprès : d'une famille, d'un réseau constitué d'une centaine d'entreprises et d'agences de coopération multilatérales et bilatérales.

La FATOM a signé des partenariats avec 9 fondations et ONGs, 11 mairies et collectivités locales et 2 ministères (Ministère de la santé et de l'Hygiène Publique et ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation professionnelle).

La FATOM dispose en son sein d'expertises (nationales et internationales) dans les domaines de : l'Éducation, la Santé, les Tics, l'Eau et l'Assainissement, la Culture, le Tourisme, l'Urbanisme et la démographie/ statistiques.

La FATOM dispose d'une base de données iconographiques/ photographiques de plus de 5000 pièces et d'un portail informatique : www.akwaba.fatom.org dédié à la Culture et au Tourisme en Côte d'Ivoire, administré en collaboration avec Côte d'Ivoire Tourisme.

La FATOM dispose de sites et portails informatique lui permettant de communiquer des informations : sur les programmes pays et leurs activités (www.fatom.org), sur la gouvernance dans les pays où elle mène des activités (www.aniama.net intégrant le blog FATOM), auprès de chacun des partenaires

de son réseau et enfin assurer pour cesdits partenaires un suivi-évaluation de chaque activité financée. Ainsi, chaque partenaire ayant financé ou s'étant associé à une activité recevra de façon ad'hoc et en continu des informations sur : les résultats scolaires ou le nombre d'accouchement... dans ladite structure et ce, chaque début d'année accompagnée de photos (www.reseau.fatom.org).

La fatom est également présente sur les réseaux sociaux: Facebook (9962 likers), Youtube, et Twitter (700 followers).



Monsieur Ramzi OMAÏS
Secrétaire Général de la FATOM primée à l'occasion de L'Énergie de la Diaspora Libanaise. Février 2017

OPÉRATIONNALISATION DES ACTIONS DE LA FATOM

Vie de la Fondation

Pour l'année 2016, La Fondation ATEF a procédé à des recrutements du fait de l'élargissement des activités sur le plan programmatique. Ces recrutements ont été faits en étroite collaboration avec ses commissaires aux comptes, son cabinet juridique et sur la base de contrats temporaires.

Ainsi, elle a reconduit le contrat de l'Architecte/Conseil qui l'accompagne de façon ad hoc dans l'étude des marchés soumis aux différents entrepreneurs pour la réalisation des projets de réhabilitation.

Une stagiaire en communication a été recrutée afin de lui offrir une expérience professionnelle et lui permettre de rédiger un rapport pour la validation de son diplôme de Brevet de Technicien Supérieur.

Une chargée de projet (bénévole) est également venue renforcer l'effectif en

appuyant celui-ci dans l'étude de faisabilité d'un projet de réhabilitation d'une maternité dans la commune d'Abobo.

Dans le cadre de la construction du lycée vert de Gagnoa et de la réalisation d'une étude visant à la construction de lycées de jeunes filles dans le nord de la Côte d'Ivoire notamment à

Bondoukou, Bouna et Odiénné, un consultant a été recruté.

Plusieurs projets en cours dans le domaine de la culture dans le cadre de la publication d'ouvrages ont donné lieu à des recrutements de consultants de façon ad hoc, notamment pour les besoins de l'élaboration des ouvrages sur : « Traditions et Pratiques sociales discriminantes : la réponse du Droit en Côte d'Ivoire », « Histoire du café et du cacao en Côte d'Ivoire: des origines à nos jours », « le cèdre et l'éléphant, histoire d'une dynamique de peuplement : fin 19ème siècle et début 21ème siècle », du cahier culturel intitulé



: « itinéraires et pratiques de la traite atlantique des 18ème -19ème siècles sur le littoral », « Art contemporain en Côte d'Ivoire ». Ce sont 1 sociologue, 1 juriste, 1 historien, 1 muséologue, 1 critique d'art, et une illustratrice qui ont été recrutés pour l'occasion.

Notons que pour l'année 2016, le consultant Historien a effectué une mission de recherche au Liban. En termes d'équipements, la FATOM s'est dotée de deux nouveaux appareils photo numériques destinés aux bureaux du Burkina Faso et du Bénin. Ainsi

qu'une tablette numérique et une table de dessin pour les graphistes et illustrateurs associés aux projets d'élaboration d'ouvrages.

Elle fait l'objet d'un suivi régulier dans sa gestion administrative et financière par le Cabinet EICI (qui fait

office de commissaire aux comptes). Un bilan annuel (financier et programmatique) sanctionne les activités de la Fatom et est par la suite envoyé à notre ministère de tutelle ainsi qu'à tous nos partenaires.



Réhabilitation de l'EPP Aliodan BAD.



Construction du lycée vert de Gagnoa (1re phase).



Réhabilitation de la maternité de l'hôpital général de Bingerville.

DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ



Infirmière et sages femmes:
Hopital Général de
Bingerville

La santé est l'un des droits fondamentaux garantis aux populations dans tous les États modernes. La FATOM s'inscrit dans la politique de l'Objectif du Développement Durable (ODD) qui est de permettre à tous de vivre en bonne santé et à promouvoir le bien-être de tous à tout âge.

Ainsi, dans le domaine de la santé, elle contribue depuis sa création au renforcement de l'offre de services de qualité afin de lutter plus efficacement contre la mortalité maternelle et infantile-juvénile dans les pays où elle a une représentation.

1-Renforcement de l'offre de services de qualité par la réhabilitation/ construction/ rénovation des services de gynéco-obstétriques.

a- Renforcement des infrastructures sanitaires

Dans le cadre du renforcement de l'offre de services de qualité, la FATOM a effectué une mission du 06 au 15 juillet 2016 dans 12 maternités (sur les 13) qu'elle a réhabilitée/reconstruite et équipée (en collaboration avec l'UNFPA et sous la tutelle du ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique) pour: (i) faire l'état des lieux desdites structures sanitaires; (ii) Procéder à des remises de dons d'équipements et; (iii) collecter les indicateurs de Santé de Reproduction. Cette action fut sanctionnée par un rapport transmis à l'UNFPA et au ministère de la Santé et de l'hygiène publique. Il faut préciser que certaines de ces structures ont bénéficié de dotation en médicaments essentiels.

Faisant suite aux différents constats énumérés lors de cette mission, les maternités de Marcory Anomabo, d'Abobodoumé et de Guibéroua ont

reçu de l'UNFPA des dons en matériels et équipements sanitaires d'une valeur estimée à 3 500 000 FCFA (table d'opérations, tables d'accouchements, pompes, lits, matelas, etc.)

En août 2016, la Fatom a lancé les travaux de réhabilitation de la maternité d'Assinie-France (travaux portant sur la toiture, les murs, la peinture et la plomberie) d'un coût global de 12 764 745 FCFA TTC. Ces travaux prendront fin dans le courant de l'année 2017.

Réhabilitée en 2013 et rénovée en 2016 pour un coût global de 28 515 453 FCFA TTC en collaboration avec l'UNFPA Bénin, la maternité St Raphaël de Hèkanmè de Cotonou a été inaugurée le 24 novembre 2016 en présence des responsables de l'UNFPA-Bénin et des responsables du centre.



La maternité d'Assinie France.



La maternité St Raphaël de Hèkanmè.

b-Lutte contre les malformations maxillo-faciales

Les opérations gratuites de lutte contre les malformations maxillo-faciales au service de stomatologie-ORL et maxillo-faciales du CHU de Treichville, démarrées en septembre 2014 se sont achevées le 15 septembre 2016. Elles ont permis de redonner un nouveau sourire à 100 patients (grâce à l'équipe du Prof. KONAN Emanuel).



Patients opérés avec succès.

c-Récupération nutritionnelle et autonomisation de la Femme

La FATOM a apporté son soutien à la Fondation Solidarité pour Tous à travers la remise de don de matériels et équipements (01 broyeuse, 10 machines à coudre, 10 glacières, 30 brouettes, 110 arrosoirs et 110 pelles) d'une

valeur globale de 3 825 000 FCFA TTC en vue de promouvoir l'autonomisation de la femme dans les localités de Bangolo, Biankouma et Man ;



Don de matériels à l'ONG Solidarité pour tous.



Prises en charge

Hormis les activités définies dans son programme d'action, la FATOM répond de façon exceptionnelle et en comité ad hoc à des cas de détresse particulière. Cette année encore, elle n'a pas dérogé à la règle à travers : (i) la prise en charge d'un patient atteint d'une pathologie (Lambeaux d'escarre) opéré avec succès à hauteur de 1 542 250 FCFA TTC ; (ii) le don de deux fauteuils roulants d'une valeur de 567 000 FCFA TTC à la police nationale de Côte d'Ivoire et ; (iii) la contribution financière à hauteur de 1 500 000 FCFA pour l'achat de ciment pour la construction de 34 maisons pour handicapés moteurs en collaboration avec le Lions Club ABIDJAN CALAO.



Prise en charge d'un patient atteint d'une pathologie.



Don de deux fauteuils roulants à la police nationale de CI.

Résultats :

2 maternités rénovées (Assinie-France et St Raphaël de Hèkanmè - Cotonou), 100 personnes opérées gratuitement (contre les malformations maxillo-faciales), 31728 et 12 216 femmes et filles qui respectivement fréquentent et accouchent dans nos 12 structures de santé, tout en bénéficiant de services de qualité.

Dépenses - SANTÉ : 22 198 995 FCFA TTC

DANS LE DOMAINE DE L'ÉDUCATION

Disposer d'une éducation de qualité est le fondement pour améliorer la vie des gens et le développement durable. La FATOM, dans son désir de soutenir les gouvernements, plaide en faveur d'une éducation de base de qualité pour tous les enfants (filles et garçons) et notamment les plus vulnérables, tout en insistant sur l'égalité de genre et l'élimination des disparités de tous genres.

a-Réhabilitation, construction et rénovation des infrastructures scolaires.

La première phase des travaux de construction du lycée Municipal de Gagnoa s'est achevée, occasionnant ainsi l'ouverture dudit établissement le 07 Novembre 2016 à 135 élèves affectés de l'État (sur 840 places disponibles). C'est au total 14 salles de classe + 04 bureaux d'administration + 01 bibliothèque + 01 bâtiment administratif + 20 box de toilettes qui ont été livrés ainsi que des équipements (420 tables-bancs, 3 ordinateurs, 106 chaises et 57 tables de bureaux, 4 fauteuils et 6 étagères) pour un montant global de **237 131 130 FCFA**.



Construction du lycée Municipal de Godiabrè - Gagnoa (phase 1).

En collaboration avec la mairie de Koumassi, la Fondation Atef OMAÏS a procédé à l'inauguration des lycées municipaux 1 et 2 de Koumassi le 19 février 2016 dont les travaux de réhabilitation /construction ont coûté **163 864 505 FCFA TTC** (réhabilitation de 56 salles de classe + 20 box de toilette, construction d'un bâtiment R+1 de 8 salles de classe + 16 box de toilette et fourniture de : 240 tables-bancs + 8 tables de bureau + 8 chaises).

Cette cérémonie d'inauguration s'est déroulée sous le parrainage de feu M. KONÉ Ismaël (ancien conseiller du Premier ministre chargé de l'éducation, représentant le Premier ministre) et en présence de tous les partenaires qui l'ont accompagné (SN SOTICI, HOTEL TIAMA, FRANZETTI)



Cérémonie d'inauguration des lycées municipaux 1&2 de Koumassi.

Toujours dans l'optique d'encourager l'éducation pour tous par le renforcement des plateaux techniques, la Fondation Atef OMAÏS en 2016 a procédé à :

* la réhabilitation du groupe scolaire Dion Robert de Koumassi (34 salles de classe + 6 bureaux d'administration + 30 box de toilette + don de 250 tables-bancs) pour un coût global de **58 016 351 FCFA TTC**. Il a été inauguré le 14 novembre 2016, et accueille 836 élèves du primaire.

* la reconstruction du groupe scolaire Tanguelan 4 dans le département d'Agnibilékrou (6 salles de classe du primaire + 03 salles de classe du préscolaire + 02 bureaux d'administration + 5 box de toilettes) pour un coût global de **31 860 000 FCFA TTC**. Ce groupe scolaire accueille 140 élèves du primaire et 40 élèves du préscolaire;

* la réhabilitation du groupe scolaire EECI à Abengourou (réhabilitation de 6 salles de classe du primaire + 03 salles de classe de la maternelle + 01 cantine + 8 box de toilettes et construction 3 box de toilettes) et son inauguration le 29 Novembre 2016, pour un coût global de **33 000 000 FCFA TTC**. Ce groupe scolaire accueille 318 élèves du primaire et 76 autres du préscolaire;

* l'extension de l'école primaire de Kanawolo dans le département de Niakaramadougou (construction de 3 salles de classe + 01 bureau d'administration + 04 toilettes) pour un



Le groupe scolaire DION ROBERT après réhabilitation.

coût global de **23 000 000 FCFA TTC**. Cette école accueille 186 élèves du primaire;

* la remise de matériels et équipements aux structures suivantes : Collège Municipal de Tankéssé dans le département d'Agnibilékrou (500 ouvrages scolaires + 01 imprimante télécopieur), Fondation Sacré Cœur du Missionnaire (300 kits scolaires au profit des enfants vulnérables de la région du Gbèkè) d'une valeur globale de **7 366 548 FCFA TTC**;

* l'élaboration des chartes d'engagement des parties prenantes pour la maintenance et la pérennisation des infrastructures et équipements offerts dans les structures scolaires réhabilitées et inaugurées.



Le groupe scolaire EECI d'Abengourou Avant et après.



Résultats :

b-Formation de sauvetage par hélicoptère

La fatom a pris en charge la formation de sauvetage en mer de 10 étudiants de l'Académie Régionale des Sciences et Techniques de la Mer (ARSTM) pour un montant de **3 600 000 FCFA TTC** en collaboration avec la Fondation Benianh International;

Construction : 3 salles du préscolaire, 29 salles de classe (primaire et secondaire), 11 bureaux d'administration ;
Réhabilitation : 7 salles du préscolaire, 105 salles de classe (primaire et secondaire) et 21 bureaux d'administration ;
Dons : 300 kits et 500 ouvrages scolaires, 1 imprimante, 970 tables-bancs, 72 tables de bureau, 121 chaises, 6 étagères et la prise en charge de 10 étudiants.
Dépenses - ÉDUCATION : 447 557 593 FCFA TTC

LE GROUPE SCOLAIRE DION ROBERT AVANT ET APRÈS RÉHABILITATION



DANS LE DOMAINE DE LA CULTURE

La FATOM promeut l'innovation et l'édification des connaissances sur les plans national et sous-régional (Afrique de l'ouest et du centre) par le biais du livre (4 guides et 3 carnets qui valorisent les richesses culturelles et touristiques des pays où la FATOM est présente), de représentations scéniques et par le soutien d'artistes, etc.



C'EST AINSI QU'EN 2016 LA FATOM A :

- procédé au financement des représentations théâtrales: " Vié Quixot" (avec la structure Ivoire Marionnettes en collaboration avec l'Ambassade d'Espagne), "Les Monologues du V" (de l'ONG Action Cancers d'Afrique - ACA), et d'un documentaire "Territorio de la Mancha" (la structure la proie pour l'Ombre en collaboration avec l'Ambassade d'Espagne);
- participé au Salon du Livre de Paris du 17 au 20 Mars 2016 en vue d'élargir le nombre de partenaires à l'édition des ouvrages culturels de la FATOM ;
- fait un don de matériels et équipements informatiques (5 ordinateurs, 5 onduleurs, 2 scanners, 2 antivirus de 4 postes chacun et 3 disques durs externes) d'une valeur de **3 033 800 FCFA TTC** au Musée des civilisations d'Abidjan ;
- participé aux festivités et cérémonies culturelles ivoiriennes : le "Dipri" à Sikensi, le "Popo Carnaval" à Bonoua, le "Kouroubi" à Bondoukou et le "Festival des Arts Sacrés des savanes" à Korhogo;
- réalisé des missions à l'intérieur du pays en vue de collecter des informations visant à la réalisation d'un ouvrage sur l'Art contemporain en Côte d'Ivoire (Yamoussoukro, Bouaké, Daloa, Man, Korhogo, Abengourou, Abidjan, Grand-Bassam, Dabou, Anyama et Bingerville) et d'un autre sur "Le cèdre et l'éléphant, histoire d'une dynamique de peuplement en Côte d'Ivoire : fin 19ème siècle – début 21ème siècle" à : San Pedro, Soubré, Gagnoa, Yamoussoukro, Beyrouth (Liban), Paris et Nantes (France) ;
- rencontré Mme Malika SLAOUI (Directrice de Malika Éditions) au Maroc dans la perspective d'un partenariat en vue de l'édition d'ouvrages et des échanges visant au renforcement de compétences respectives ;
- Reçu un cofinancement de NSIA Fondation à hauteur de 25 000 000 FCFA TTC en vue de l'élaboration et de l'édition de 2 ouvrages culturels de la FATOM à paraître au mois d'Avril.
- organisé la deuxième édition de la "Soirée des partenaires" à l'Hôtel Tiamma ;
- organisé l'atelier des présidents des représentations FATOM pays (Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, France Pays de Loire et le Niger)



Représentation théâtrale Vié Quixot



Représentation théâtrale « les monologues du V »



Don de matériels informatiques au musée des civilisations d'Abidjan



Artiste peintre à Man, rencontré dans le cadre d'une mission de collecte de données sur l'art contemporain

La deuxième édition de "la soirée des partenaires" organisé par la Fondation ATEF OMAÏS

La Fondation ATEF OMAÏS (FATOM) a honoré ses partenaires à travers l'organisation de la deuxième édition de la soirée dénommée « Soirée des Partenaires » qui s'est déroulée le vendredi 02 décembre 2016. Ce moment fut l'occasion pour la Fatom de rendre compte du chemin parcouru en sept ans d'existence et de présenter les perspectives d'actions pour les cinq prochaines années.

QUELQUES PHOTOS DE LA CÉRÉMONIE



M. Ramzi OMAÏS
(Secrétaire Général de la FATOM)



M. Ramzi OMAÏS
et M. ABY RAOUL Maire de Marcory



Mme Zanouba OMAÏS
(Présidente de la FATOM).



M. Ramzy et ses
invités.



M. Roger Kacou
Ancien Ministre du Tourisme.
& Mme Afaf OMAÏS



Mme Afaf OMAÏS, M. Georges
SERRE (Ambassadeur de France
en CI) et M. ABY Raoul.



Défilé de Mode



Photo de famille avec
les invités



Prestation de Nuella
Artiste musicienne
Soutenue par la FATOM

Atelier des présidents des représentations FATOM pays (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, France-Pays de Loire et le Niger)

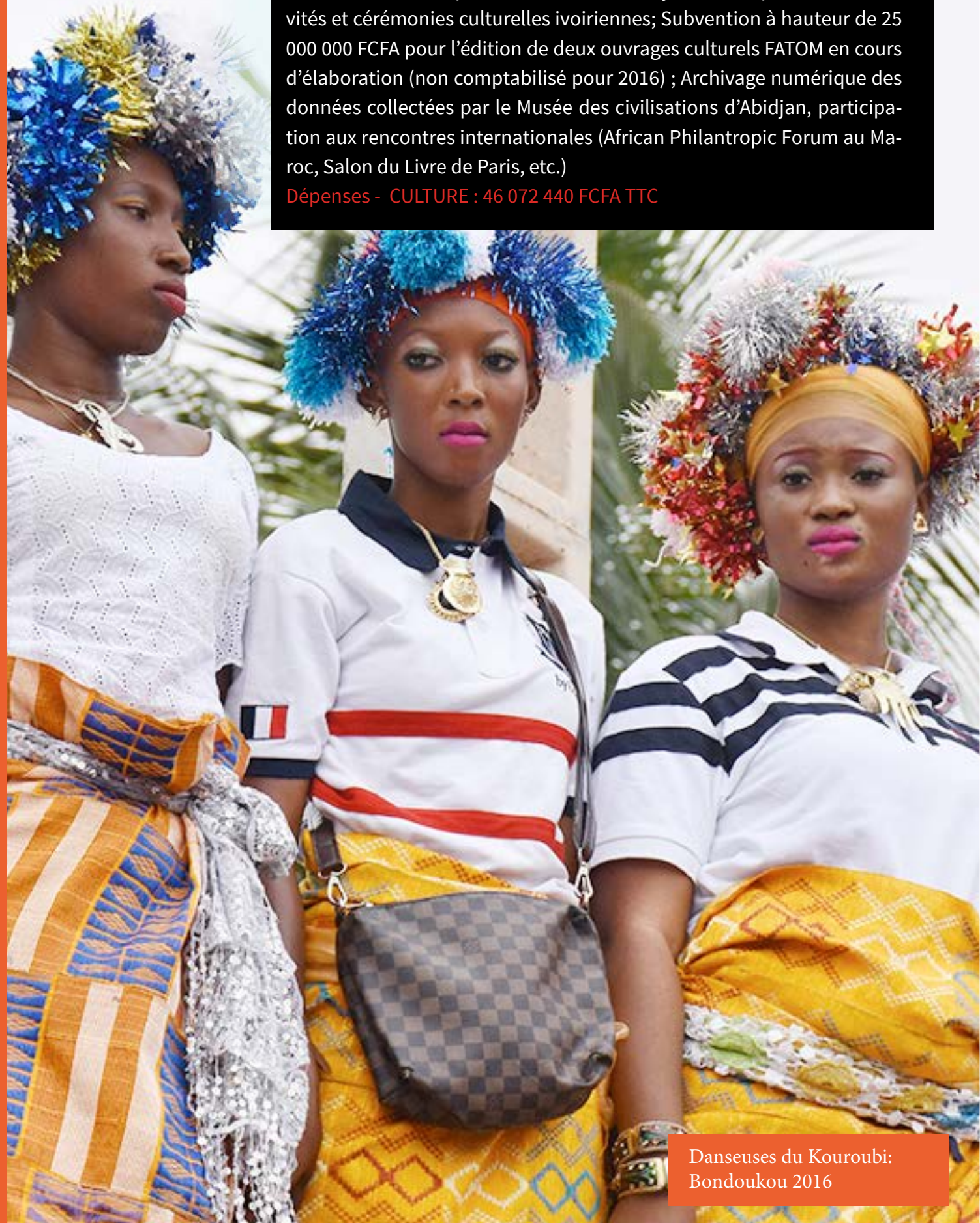
Du 15 au 17 mars 2016, s'est tenu à la salle Africa Connect de l'hôtel TIAMA l'atelier réunissant les présidents des représentations FATOM Pays (Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, France Pays de Loire et le Niger).



Résultats :

Présentation de 02 pièces théâtrales à Abidjan ; Participation aux festivités et cérémonies culturelles ivoiriennes; Subvention à hauteur de 25 000 000 FCFA pour l'édition de deux ouvrages culturels FATOM en cours d'élaboration (non comptabilisé pour 2016) ; Archivage numérique des données collectées par le Musée des civilisations d'Abidjan, participation aux rencontres internationales (African Philanthropic Forum au Maroc, Salon du Livre de Paris, etc.)

Dépenses - CULTURE : 46 072 440 FCFA TTC



Danseuses du Kouroubi: Bondoukou 2016

DANS LE DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT (HYGIÈNE ET ASSAINISSEMENT)

L'assistance de la FATOM reste focalisée essentiellement sur l'hygiène et l'assainissement pour répondre aux besoins des populations vulnérables. C'est ainsi que, pour l'ensemble de nos 13 structures sanitaires (dont 12 en Côte d'Ivoire et 1 au Bénin) et 15 établissements scolaires, la Fatom a aménagé des latrines, des w.c., des toilettes, des douches et des points d'eau afin de contribuer à améliorer l'hygiène et l'assainissement.



Planting d'arbres au lycée municipal de GODIABRÉ (Gagnoa)

AU COURS DE L'ANNÉE 2016, ELLE A :

- Réhabilité/ construit 110 box de toilettes dans les structures scolaires rénovées;
- Élaboré une convention de partenariat avec les Ministères des Eaux et Forêts et de l'Environnement dans le cadre de la préservation du patrimoine forestier et le renforcement de l'hydraulique villageoise en milieu scolaire et sanitaire;
- Élaboré une convention de partenariat avec Ingénieur Sans Frontière-Côte d'Ivoire en vue de contribuer au développement des énergies renouvelables. Il est prévu la dotation en énergie solaire de deux salles de classe au Lycée Municipal de Godiabré (Gagnoa) pour un coût global de 800 000 FCFA TTC ;



Construction de Toilettes dans nos lycées et collèges

INFORMATION ET COMMUNICATION

La fondation ATEF OMAÏS a mis en place un système d'information et de communication au profit, de ses partenaires et des acteurs sociaux. Ceci répond à la nécessité d'une communication diligente, simple, accessible et appropriée, mais surtout d'un suivi-évaluation des actions qu'elle mène afin de rendre compte à ses partenaires. Elle compte 4 sites à son actif.

- Un site institutionnel **www.fatom.org**
- Une plateforme dédiée aux entreprises partenaires pour le suivi des projets que celles-ci financent : **www.reseau.fatom.org**
- une revue de presse en ligne : **www.anicama.net**
- un portail **www.akwaba.fatom.org** dédié à la promotion du patrimoine culturel et touristique de la Côte d'Ivoire.



Ces différents sites et portails sont présentement en pleine refonte dans l'optique de présenter aux internautes des interfaces plus accessibles et innovatrices.

La FATOM a offert plusieurs sites et portails informatique à ses partenaires dans le cadre de la collaboration institutionnelle avec ceux-ci.

En 2016, elle a conçu et finalisé les sites de la Fondation NSIA et de la mairie d'Abengourou.

DIVERS

Les visites des projets : "la cabane dans les arbres" de l'ONG le Logis (projet d'appui à des enfants autistes), du bâtiment de l'Association départementale des Pupilles pour l'Éducation Primaire - PEP et la maison de retraite Sainte Gemme sur Loire, menées par la présidente et les membres du bureau FATOM, dans le cadre du suivi des quatre projets financés en France- Pays de Loire; Organisation de la rencontre annuelle des présidents des différents bureaux FATOM- Pays (Côte d'Ivoire, Bénin, Burkina Faso, Niger et France-Pays de Loire).



Visite de la maison de retraite à Sainte Gemme sur Loire par la FATOM

PARTENARIAT

La Fondation souhaite mener un partenariat actif avec les initiateurs des projets qu'elle retient. Son intervention peut prendre différentes formes, ce qui fait d'elle:

Un opérateur de projets.
Conception, coordination et évaluation de projets gérés conjointement par la fondation et un ou plusieurs partenaires locaux et internationaux.

Un financeur de projets.
Mise à disposition des Fonds par des entreprises ou des donateurs pour le financement de projets au niveau

national, régional et international.

Un fédérateur d'initiatives.
Actions cofinancées en partenariat avec d'autres fondations, bilatérales et multilatérales.

Un acteur de la mobilisation interne.
Mise à disposition des compétences des salariés des structures partenaires autour des projets de co-développement.

Un gestionnaire des dons collectés en interne.
Appel à la générosité des salariés et au bénévolat autour de projets clairement identifiés

En 2016, la FATOM a mené les actions suivantes:

- Signature de conventions de partenariat entre la FATOM et plusieurs structures notamment : l'UNFPA, NSIA Fondation, Fondation Solidarité pour Tous, Fondation Sacré Cœur Missionnaires de la Charité, l'ONG A.C.A, La Proie pour l'ombre et Ivoire Marionnettes ;
- Plaidoyer pour renforcer le partenariat public-privé et en particulier celui entre la société civile et l'état pour une défiscalisation en faveur des donateurs privés et des entreprises. À cet effet, deux articles ont été publiés en collaboration avec Fraternité Matin. Dans la même veine, la FATOM a animé un panel de la CGECI Académie à l'Hôtel Ivoire (Abidjan) avec pour thème : « le rôle de la philanthropie dans la construction des champions »
- Participation à l'African Philanthropy Forum à Rabat en vue d'enrichir nos stratégies de mobilisation et poursuivre l'expansion de nos activités dans d'autres pays ;
- Participation à la rencontre organisée par la BAD avec un groupe de fondations exerçant en Côte d'Ivoire et ayant un impact social considérable ;
- Rencontres et échanges entre les responsables du Ministère des Affaires Étrangères de Côte d'Ivoire et la FATOM dans le cadre de la signature de l'Accord d'Établissement.



Participation à l'African philanthropic forum à Rabat



Signature de convention avec la Fondation Solidarité pour tous.



Signature de convention avec la Fondation Nsia.



CONTACTS

Hôtel Tiama - Boulevard de la République - Plateau - Abidjan - 04 BP 643 Abidjan 04.

Tél.: (+225) 20 31 39 54/55/59. Fax: 20 31 39 56.

www.fatom.org / www.aniama.net/ www.akwaba.fatom.org - Email: fondation@fatom.org